

Note explicative sur le budget du système eBCD pour l'exercice 2025 (révisé)

Conformément aux dispositions des Articles X.1 et X.3 de la Convention de l'ICCAT et de l'Article 2 du Règlement financier, le Secrétariat doit présenter à la Commission, aux fins d'examen et d'adoption, le projet de budget 2025 révisé. À sa 28^e réunion ordinaire (format hybride, 13-20 novembre 2023), la Commission a adopté le budget pour 2024 et 2025.

L'objectif de la présente note vise à présenter les modifications qui sont reflétées dans le budget 2025 révisé par rapport à celui que la Commission a initialement approuvé, sachant que la structure et les éléments des différentes rubriques n'ont subi aucun changement.

Les points avec des modifications et des clarifications sont présentés ci-après :

« *Support et maintenance du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* » :

La mise en œuvre de l'eBCD est assurée par le consortium formé par Empresa de Transformación Agraria (TRAGSA, S.A.) et The Server Labs, S.L. Chacune des responsabilités spécifiques et opérationnelles pour le soutien et le développement du système eBCD est décrite ci-dessous :

The Server Labs (infrastructure matérielle)

- Mise à disposition et maintenance des serveurs : Gère et maintient l'infrastructure des serveurs qui héberge et publie le système eBCD, y compris ses environnements de production et de test, ainsi que les logiciels et bases de données associés.
- Gestion des sauvegardes : Maintient et assure les sauvegardes des bases de données correspondant aux différents environnements.
- Certificats SSL : Fournit les certificats SSL (Secure Sockets Layer) nécessaires à la création et à la gestion des certificats numériques pour les validateurs des CPC.
- Services en nuage AWS : Fournit des services en nuage Amazon Web Services qui permettent l'envoi automatisé de courriels à partir du système eBCD.
- Communications et pare-feu : Met en place des couches de sécurité et une protection par pare-feu pour le système eBCD, ainsi que l'accès nécessaire à la synchronisation des données avec les bases de données du Secrétariat.

TRAGSA (Développement et maintenance de logiciels)

- Développement et mise en œuvre : Élabore et met en œuvre les propositions approuvées par le Groupe de travail au sein du système eBCD.
- Maintenance du Système eBCD : Effectue des mises à jour et des tests de nouvelles versions dans différents environnements (production, CPC, SEC), ainsi que des ajustements fonctionnels, des corrections de bogues, la gestion des courriels de masse et la création de manuels et de guides opérationnels.
- Soutien aux utilisateurs : Assiste les utilisateurs du système eBCD, y compris les utilisateurs avancés (administrateurs/validateurs des CPC), en les aidant à utiliser les fonctionnalités du système et en résolvant les incidents et les problèmes qui peuvent survenir au cours de l'utilisation.
- Avis fonctionnel : Il fournit des orientations au Secrétariat et au Groupe de travail sur les aspects fonctionnels et les alternatives opérationnelles du système eBCD.
- Intermédiation et gestion des contrats : Assure la liaison avec The Server Labs pour traiter les demandes du Secrétariat, telles que les demandes de sauvegarde et les configurations de communication nécessaires, et collabore à la préparation annuelle des contrats qui lient les deux parties du consortium.

Le renouvellement du contrat de 2024 pour la réalisation de ces services s'élève à 315.571,87 euros.

L'évolution des dépenses pour ces activités au cours des cinq dernières années est présentée ci-dessous :

	2020	2021	2022	2023	2024
Activités d'infrastructure :					
1. Infrastructure + sécurité	63.560,00 €	78.990,82 €	89.719,00 €	112.433,85 €	109.631,25 €
2. Renouvellement du certificat SSL pour PROD, CPC et SEC	945,00 €	945,00 €	945,00 €	1.050,00 €	1.155,00 €
3. Administration et support de l'infrastructure 24x7 sur AWS	24.375,00 €	24.600,00 €	25.800,00 €	28.380,00 €	57.780,00 €
4. AWS Business Support	4.797,00 €	5.962,20 €	6.550,20 €	11.243,40 €	10.936,00 €
Sous-total	93.677,00 €	110.498,02 €	123.014,20 €	153.107,25 €	179.502,25 €
Soutien, maintenance de la gestion et analyse du projet :					
1. Assistance aux utilisateurs et maintenance de l'application web	120.446,05 €	110.502,39 €	110.502,40 €	112.689,00 €	122.842,65 €
2. Gestion du projet et analyse de nouvelles demandes	17.822,46 €	11.901,75 €	11.901,75 €	12.134,89 €	13.226,97 €
Sous-total	138.268,51 €	122.404,14 €	122.404,15 €	124.823,89 €	136.069,62 €
TOTAL	231.945,51 €	232.902,16 €	245.418,35 €	277.931,14 €	315.571,87 €

Il est signalé qu'en 2025 le Secrétariat va re-signer un contrat avec la société Tragsa.

Actuellement, les coûts liés au fournisseur de l'infrastructure matérielle représentent une part importante du budget annuel alloué au système eBCD.

Pour cela, et pour éviter que cette situation ne compromette l'avenir du système, le Secrétariat a décidé d'explorer d'autres fournisseurs capables de fournir des services de qualité égale ou supérieure à un coût qui garantisse la viabilité économique des futures approbations de développement. Les coûts liés aux tests des nouveaux fournisseurs seront couverts par le solde du Fonds de roulement de l'eBCD. La première phase d'essai est estimée à environ 8.107,00 euros et la deuxième phase à environ 39.500,00 euros.

Le nouveau contrat à signer serait également modifié pour inclure les exigences qui pourraient être demandées par la Commission.

« Salaires » :

Le Secrétariat présente, pour approbation, une augmentation de 9,66% par rapport au budget approuvé en 2023 pour 2025, afin d'ajuster ce poste aux dépenses prévues. Les prévisions comprennent l'augmentation du barème des salaires pour les services généraux, l'augmentation des coûts de la sécurité sociale, ainsi que les taxes prévues à l'article 10 du Statut et du Règlement du personnel de l'ICCAT.

« Développements dans l'application Web (affectation "flexible") : activités de développement demandées par le Groupe de travail » (WG)

Outre l'infrastructure et les activités de soutien, la maintenance de la gestion et l'analyse des projets, le consortium fournit d'autres biens et services optionnels pour le développement de l'application web.

Ces services ont été demandés par le Groupe de travail technique sur l'eBCD, remplacé à partir de 2023 par le Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures.

Les fonctionnalités demandées au titre de ce chapitre du budget ont été couvertes par le solde du Fonds du Système électronique de documentation des captures (eBCD) de thon rouge, de sorte que depuis l'adoption de la modification de l'article 4 du Règlement financier, aucun montant n'a été demandé dans le budget de l'eBCD à cet égard.

L'évolution du solde des opérations de l'eBCD au cours des cinq dernières années est présentée ci-dessous :

	2020	2021	2022	2023	11/10/24
<u>Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice</u>	<u>341.574,62 €</u>	<u>279.305,22 €</u>	<u>420.266,19 €</u>	<u>437.326,10 €</u>	<u>403.528,65 €</u>
<u>Revenus budgétaires de l'eBCD</u>	<u>294.755,07 €</u>	<u>501.184,42 €</u>	<u>371.137,43 €</u>	<u>388.908,94 €</u>	<u>410.565,19 €</u>
<u>Soutien, maintenance et développement des fonctionnalités du système eBCD</u>	<u>-231.945,51 €</u>	<u>-232.902,18 €</u>	<u>-245.418,35 €</u>	<u>-277.931,14 €</u>	<u>-202.279,10 €</u>
<u>Rémunération et salaires</u>	<u>-38.171,26 €</u>	<u>-77.733,69 €</u>	<u>-84.953,19 €</u>	<u>-93.887,21 €</u>	<u>-72.793,74 €</u>
<u>Développement d'applications web</u>	<u>-89.719,45 €</u>	<u>-45.724,62 €</u>	<u>-23.669,78 €</u>	<u>-30.908,31 €</u>	<u>-39.431,07 €</u>
<u>Frais bancaires</u>	<u>-65,00 €</u>	<u>-60,14 €</u>	<u>-36,20 €</u>	<u>-35,00 €</u>	<u>-116,09 €</u>
<u>Réunion du Groupe de travail technique sur l'eBCD</u>	<u>-</u>	<u>-12.911,10 €</u>	<u>-</u>	<u>-19.944,73 €</u>	<u>1.432,20 €</u>
<u>Revenus perçus d'exercices antérieurs</u>	<u>2.876,75 €</u>	<u>9.108,28 €</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>824,88 €</u>
<u>Solde disponible</u>	<u>279.305,22 €</u>	<u>420.266,19 €</u>	<u>437.326,10 €</u>	<u>403.528,65 €</u>	<u>501.730,92 €</u>

Compte tenu des dépenses estimées jusqu'au 31 décembre 2024, le Fonds de roulement de l'eBCD à la fin de l'exercice 2024 sera de 293.190,13 euros.

<u>Solde disponible au 11 octobre 2024</u>	<u>501.730,92 €</u>
<u>Estimation des dépenses jusqu'au 31 décembre 2024 :</u>	
<u>Soutien, maintenance et développement des fonctionnalités du système eBCD</u>	<u>-113.292,77 €</u>
<u>Rémunération et salaires</u>	<u>-18.198,44 €</u>
<u>Développements d'applications web demandés en 2023 en attente de facturation</u>	<u>-49 782,19 €</u>
<u>Développements d'applications web demandés en 2024 en attente de facturation</u>	<u>-27.267,40 €</u>
<u>Solde estimé au 31 décembre 2024</u>	<u>293.190,13 €</u>

Ce solde sera diminué du coût inhérent au chevauchement entre les deux prestataires de services (un total de 47.607,00 euros), si les résultats de la première phase sont jugés satisfaisants. Si tel est le cas, le solde disponible du Fonds de roulement au titre de 2025 s'élèvera à 245.583,13 euros.

En ce qui concerne le budget des recettes de 2025, le seul changement qui est présenté est le taux de change des Nations Unies pour le mois de septembre.

Compte tenu de ce qui précède, les tableaux suivants sont joints en annexe :

- **Tableau 1 - Projet de budget du Système eBCD 2025.**
- **Tableau 2 - Information de base pour calculer les contributions de 2025 au Système eBCD des membres de la Commission qui capturent et/ou commercialisent du thon rouge de l'Atlantique.**
- **Tableau 3 - Contributions de 2025 au Système eBCD des membres de la Commission qui capturent et/ou commercialisent du thon rouge de l'Atlantique.**
- **Tableau 4 - Contributions de 2025 au Système eBCD par groupe des membres de la Commission qui capturent et/ou commercialisent du thon rouge de l'Atlantique qui montre le pourcentage du budget financé par chaque membre de chaque groupe comme convenu dans le protocole de Madrid.**
- **Tableau 5 - Montants de captures de thon rouge de l'Est et de l'Ouest (en t) pour 2019-2021 des membres de la Commission qui capturent et/ou commercialisent du thon rouge de l'Atlantique.**

- **Annexe 1 - Légendes des tableaux.**

Les contributions des parties contractantes seront révisées pour tenir compte de la mise à jour du taux de change des Nations unies utilisé pour le calcul au mois de novembre 2024.